



Perte ou vol d'un iphone: récupération possible?

Par Visiteur

Bonjour,

Je ne retrouve plus mon téléphone portable depuis deux semaines. J'y avais installé un logiciel permettant de communiquer sa position GPS.

Depuis le jour où je l'avais perdu (c'est ce que je croyais), le téléphone n'a plus envoyé de signal.

Aujourd'hui, j'ai reçu un devis pour la vente de mon téléphone sur mon adresse mail Orange (je crois savoir que c'est une procédure qui est forcée par Apple, le constructeur du téléphone). Je sais donc que quelqu'un veut le vendre.

Le vendeur m'a donc envoyer son devis (directement à moi) grace au numéro IMEI du téléphone. Pour avoir ce numéro, la personne ayant trouvé/volé le téléphone a du l'allumer, et le téléphone m'a envoyé sa position GPS. Je connais donc l'adresse où se trouvait mon téléphone hier. J'ai constaté que la personne ayant volé mon téléphone (je ne crois plus à une perte), l'a allumé seulement pendant 5 minutes dans la nuit d'hier.

Cette personne a surement utilisé sa puce téléphonique dans mon appareil (pour que le téléphone puisse communiquer sa position GPS), car la puce que j'ai perdue est maintenant désactivée. Il est donc possible de savoir qui a fait toutes ces opérations. (mais pas sans l'intervention de mon opérateur, voir de la justice?)

Que me conseillez-vous de faire?

Est ce que j'ai une chance de récupérer mon téléphone?

Je suis désormais convaincu que je me le suis fait voler par un pickpocket (je connais grace au signal GPS l'heure à laquelle le téléphone s'est éteint, pourtant sa batterie était pleine).

Merci d'avance de votre réponse,

Par Visiteur

Cher monsieur,

Le vendeur m'a donc envoyer son devis (directement à moi) grace au numéro IMEI du téléphone. Pour avoir ce numéro, la personne ayant trouvé/volé le téléphone a du l'allumer, et le téléphone m'a envoyé sa position GPS. Je connais donc l'adresse où se trouvait mon téléphone hier. J'ai constaté que la personne ayant volé mon téléphone (je ne crois plus à une perte), l'a allumé seulement pendant 5 minutes dans la nuit d'hier.

Cette personne a surement utilisé sa puce téléphonique dans mon appareil (pour que le téléphone puisse communiquer sa position GPS), car la puce que j'ai perdue est maintenant désactivée. Il est donc possible de savoir qui a fait toutes ces opérations. (mais pas sans l'intervention de mon opérateur, voir de la justice?)

Que me conseillez-vous de faire?

Est ce que j'ai une chance de récupérer mon téléphone?

Une plainte pour vol serait ici risqué compte tenu du fait que vous ne savez pas si le téléphone a bien été volé ou

simplement trouvé. Bien évidemment, vous avez des doutes, et moi aussi, mais si vous déposez plainte et qu'il s'avère que l'enquête aboutit sur une perte, vous serez dans une mauvaise position.

Quant à la justice civile, il conviendra d'intenter une procédure en référé, via un avocat et un huissier mais j'ai bien peur que le coût soit supérieur à celui de votre téléphone...

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjour,

si je comprends bien, j'ai deux options pour récupérer mon téléphone

1- porter plainte (risqué, car ce n'est pas un vol à l'arraché ou autre) -> qu'est ce que je risque (a peu près) s'il s'avère que le téléphone a été perdu et non volé ?

2- faire appel à la justice. dans ce cas :

Quel est le prix dans le meilleur des cas d'une procédure en référé (le telephone coute 700? neuf..)

Quel serait le sujet de ma demande à la justice? (est ce qu'on peut vraiment récupérer un objet qui est simplement perdu et non volé ?)

merci d'avance

Par Visiteur

Cher monsieur,

1- porter plainte (risqué, car ce n'est pas un vol à l'arraché ou autre) -> qu'est ce que je risque (a peu près) s'il s'avère que le téléphone a été perdu et non volé ?

Très honnêtement, pas grand chose.

En effet, il n'y a pas de dénonciation calomnieuse puisque la plainte ne vise aucune personne déterminée. Au reste, si vous prétendez que l'auteur a agit dans le cadre d'un pick-pocket, alors on ne pourra pas démontrer que vous avez menti. On se retrouve donc sur la situation où c'est votre parole contre la sienne, ce qui vous fait échapper à toute sanction. Mais vous aurez récupéré votre téléphone..

2- faire appel à la justice. dans ce cas :

Quel est le prix dans le meilleur des cas d'une procédure en référé (le telephone coute 700? neuf..)

Quel serait le sujet de ma demande à la justice? (est ce qu'on peut vraiment récupérer un objet qui est simplement perdu et non volé ?)

Cela dépend de l'avocat mais cela coutera probablement plus cher que le téléphone. En fait, il y a deux procédures: Une procédure en référé pour faire réquisition à l'opérateur téléphonie, et une autre, au fond, qui est une action en revendication de votre téléphone. Autrement dit, vous réclamez que votre téléphone vous soit restitué.

Très cordialement.